

Jeudi 20 mars 2025 – Congrès National de la FNC – Palais des Papes AVIGNON

Discours du Président Willy SCHRAEN

« Monsieur le sénateur, Madame la vice-présidente du conseil régional, Monsieur le directeur général de l'Office français de la biodiversité, Monsieur le chef du service central des armes et explosifs, Monsieur le président d'Interprochasse, Messieurs les directeurs généraux, Monsieur le directeur adjoint de l'ONF, Monsieur le sous-directeur à la direction de l'eau et de la biodiversité, Messieurs les présidents d'associations spécialisées, Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs du Var, chers présidents de fédérations, Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités, chers amis, quel plaisir de vous retrouver, si nombreux, pour le congrès de la FNC !

Quel fantastique programme concocté par la fédération régionale des chasseurs de PACA, avec Laurent Faudon à sa tête, qui s'est surpassée ! Merci à eux pour cette étape conviviale et gourmande dans cette magnifique ville d'Avignon.

Nous sommes réunis dans un lieu chargé d'histoire. À la fois forteresse et palais, la résidence pontificale d'Avignon, le Palais des Papes, est la plus grande des constructions gothiques du Moyen-Âge. Ce qui est moins connu est que sa bibliothèque, la plus grande d'Europe à l'époque, cristallisa autour d'elle un groupe de clercs passionnés de belles lettres, dont Pétrarque, le fondateur de l'humanisme qui défend des valeurs telles que : la dignité, l'égalité, la fraternité, le savoir, la tolérance, le respect et l'esprit critique, dont je ne manque d'ailleurs pas ! Ce n'est pas mon 9e congrès en tant que président de la chasse française qui le démentira.

La chasse est pour moi l'un des rares endroits où l'on trouve encore des valeurs de partage, de tolérance, de convivialité entre des personnes d'horizons différents sans oublier la transmission de traditions rurales. C'est, vous le savez, le fondement de mon combat à la tête de la FNC, au service de la chasse française.

Mais, cette neuvième prise de parole en tribune, devant vous, chers amis a pour moi, une signification particulière. Si l'année 2024 aura été, une année chargée entre jeux olympiques, élections à répétition, dissolution, censures.

Vous le savez, les élections européennes avec la liste Alliance Rurale n'ont pas été pour moi couronné de succès. Si à un moment, j'ai pu douter de ma capacité à mener un combat national d'une telle ampleur en étant tête de liste, et en décidant de laisser ma place, il est par contre certains qu'en politique, 1 plus 1 ne font pas forcément deux, et parfois ça fait même -2 ! On dit que la victoire est toujours collective et la défaite souvent solitaire. Heureusement, après cet épisode, le soutien collectif du conseil d'administration de la FNC m'a fait chaud au cœur.

Au regard des enjeux qui attendent la chasse française, vous le savez, j'ai annoncé, à la rentrée, ma décision de rester président de la Fédération Nationale des Chasseurs. Mais afin que les choses soient parfaitement claires, j'avais expliqué que je demanderai à mes collègues, lors de notre prochain congrès national, de se prononcer par un vote de confiance sur cette décision. Nous y sommes.

Voilà la fumée blanche ! Cette expression qui signifie l'aboutissement d'un choix collectif prend tout son sens en ce lieu. Sans faire trop de suspense, je tiens d'abord à remercier l'ensemble de mes collègues pour leur soutien qu'ils m'ont témoigné, hier, lors du vote de la motion de confiance. Merci, simplement merci ! Vous êtes 97 % à me demander de rester votre président. Sachez que votre confiance m'honore et m'oblige.

Fort du résultat de cette motion de confiance, je tiens à vous dire que je me sens aujourd'hui comme au premier jour du reste de mon combat, avec autant d'envie et de ferveur à défendre la chasse et le monde rural !

Alors, sans plus attendre, mes amis, allons vers ces sujets qui nous préoccupent et sont déterminants pour notre avenir. On me dit souvent que je suis trop négatif, car je ne parle que de ce qui ne va pas. Il y a heureusement plein de choses qui vont bien, et sur cela, nous communiquons toute l'année – je pense par exemple au franc

succès de l'opération JLNP qui a eu lieu le week-end dernier -, mais le jour du congrès national, je veux surtout vous parler de mon action, de notre action, pour la défense de la chasse et de notre mode de vie rurale.

J'ai promis cette année d'être plus court, disons que je vais essayer ! Alors, c'est parti ! On va se la jouer précis, direct, sans fioriture, un chaouia brutal. Et sans blablas !

Comment faire un discours au congrès des chasseurs sans parler des dégâts de grand gibier aux cultures agricoles, qui préoccupent de façon récurrente nos fédérations autant que nos chasseurs ? Je ne peux que me féliciter de l'accompagnement voulu par l'État depuis quelques années, et je dis merci aux différents ministres de l'Écologie qui nous ont permis de solutionner, à plusieurs reprises, les crises financières majeures subies à ce sujet, par nos structures fédérales. Et aussi, de mettre à notre disposition une boîte à outils efficace pour une meilleure maîtrise des populations de grands animaux.

Je tiens à rappeler ce chiffre qui, à lui seul, résume l'implication des chasseurs : 863 000 sangliers ont été prélevés lors de la saison dernière en 2023-2024. Si la situation s'améliore, depuis deux ans, nous savons aussi que ce ne sera malheureusement que de courte durée, car nous constatons, depuis le COVID une diminution annuelle des effectifs des chasseurs. C'est un croisement de courbe qui, visuellement, en dit plus qu'un long discours.

Si le fait de lever l'impôt chaque année en allant – il faut être clair – faire les poches des chasseurs comme la loi nous y oblige, a pu nous donner quelques espoirs, il est évident que la diminution de 25 000 chasseurs à nouveau cette année, ne fait qu'accroître la pression financière sur ceux qui restent. Il est évident que nous avons à faire face à une violente crise du pouvoir d'achat des chasseurs, qui pour certains ne peuvent plus se permettre de chasser les grands animaux, et en particulier le sanglier.

J'ai le mérite de la constance. Ma demande n'a jamais changé depuis le premier jour de mon arrivée à la tête de la FNC : les chasseurs ne doivent plus payer l'intégralité des dégâts aux cultures agricoles, même si je soutiens que ceux-ci doivent continuer à l'être, mais plus par nous. Ces indemnités doivent être pérennisées dans un contexte où la souveraineté alimentaire est une priorité nationale.

Dans la prolongation des accords de 2023 entre la FNC, le monde agricole et l'État, je le dis et le répète. Il est nécessaire de poursuivre les réflexions en vue d'une réforme globale et durable du financement des indemnités aux agriculteurs. Les montants des indemnités sont élevés, atteignant environ 90 millions d'euros en 2022-2023, après avoir dépassé les 100 millions d'euros en 2021-2022.

Car, si rien n'est fait, nous allons vers une chasse réservée à une élite financière, et surtout, tout droit vers une banqueroute de nos fédérations. Des parlementaires ont pris conscience de cette situation très grave et ont fait des propositions de loi visant à réformer et à moderniser le régime d'indemnisation des dommages de grand gibier. Je pense en premier lieu au sénateur Burgoa et à la députée Galzy.

Il est urgent de trouver rapidement une solution politique et donc législative à ce problème. J'ai évoqué récemment cette urgence à la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Annie Genevard, avec en ligne de mire les engagements financiers de l'État dans le cadre des accords signés en 2023. Vous le savez, il manque à minima 10 millions d'euros sur deux ans. Ce n'est pas une paille ni sans conséquence, car cela met à mal cet accord.

À travers le sujet du grand gibier, il y a une problématique montante liée au contact des chiens et des sangliers. C'est la maladie d'Aujeszky ! Là encore, nous avons décidé d'être proactifs sur cette maladie qui touche de plus en plus de chiens courants, et qui est une des préoccupations majeures pour la FACC et son président Alain Benazet présent parmi nous.

Il faut dire qu'avec un vaccin fait pour des cochons, et qu'on inocule à des chiens, le résultat ne peut pas être concluant. Le laboratoire qui est à l'initiative de ce vaccin a été contacté, et vient de répondre favorablement à notre proposition de recherche sur un nouveau vaccin adapté aux chiens. Bien sûr il faudra du temps et des fonds de la part de la chasse française, mais aussi européenne. Mais c'est aujourd'hui un enjeu majeur, car sans les chiens, il n'y aura plus de chasse suffisamment efficace pour contenir les populations de suidés. J'ai à

nouveau reçu le soutien de la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, qui s'est engagée à faciliter au maximum les étapes administrative d'un tel projet. Merci, Madame la ministre.

Si, par endroit, le grand gibier semble trop bien se porter, ce n'est malheureusement plus le cas du petit gibier. Victime depuis trois décennies des erreurs des politiques agricoles européennes successives, il est devenu dans certains territoires l'Arlésienne d'Alphonse Daudet, celle dont tout le monde parle, mais qu'on ne voit jamais.

Les fédérations des chasseurs déploient aujourd'hui des moyens considérables pour maintenir cette biodiversité majeure au sein des champs et des forêts, et je ne peux que les encourager et leur garantir le soutien de la FNC, comme nous l'expliquera tout à l'heure le président Philippe Justeau, trésorier adjoint de la FNC, en charge de ce dossier.

Pour résumer, j'ai l'impression que c'est, à chaque fois, la bataille du pot de fer contre le pot de terre. Le pot de fer, c'est évidemment l'ensemble de cette technocratie qu'elle soit européenne ou nationale qui pense et décide pour nous – les braves gens – ceux qui ont leurs deux pieds dans la terre ! Certains les qualifieront d'élites, mais quand je vois, par exemple, le contenu de ce rapport sur les ESOD imaginé par deux technos de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, je me dis que l'élite n'est plus ce qu'elle était.

Même si, entre-nous, j'ai dû sortir le dictionnaire pour déjà comprendre le titre du dit rapport : parangonnage sur les ESOD. Alors, on se concentre les amis : il s'agit donc du processus d'analyse comparative visant l'adaptation et l'implantation de meilleures pratiques pour améliorer la performance d'un processus. Je vous fais le pitch en plus simple : plus de piégeage ou de déterrage, cher Didier Lefevre, cher Jean Masson, seulement des actions ponctuelles en cas de dégâts économiques. Et des animaux qu'il ne faudrait plus tuer, mais déplacer après leur capture, pour qu'ils soient ensuite relâchés, avec précaution, dans un endroit où ils ne feront plus de dégâts.

Effectivement, le loup et la récente modification de son statut qui le protège moins au niveau international. C'est emblématique ! En France, et nos amis éleveurs en sont victimes, la pérennité de l'élevage, du pastoralisme, est en question sur nos territoires ruraux. Nous constatons également l'impact du loup sur la biodiversité avec la disparition d'espèces comme les ongulés à certains endroits.

J'espère que le déclassement du statut du loup ouvrira la porte aux déclassements d'autres espèces décidés il y a plus de 40 ans et qui aujourd'hui se portent trop bien, et sont en train de dérégler durablement certains écosystèmes majeurs. Vous saurez tout avec l'intervention de Guillaume Agede qui a rejoint l'équipe de la FACE en tant que conseiller politique sur les grands carnivores. Je le remercie de sa présence.

J'ai aussi une pensée pour le chasseur qui comparait avec d'autres prévenus dans le cadre de cette histoire tragique qui a vu l'ours Caramelles abattue alors qu'elle le chargeait. Grièvement blessé par cette ourse, j'aimerais que sa parole soit entendue et comprise par la justice : 'Elle m'a attrapé la cuisse gauche, j'ai paniqué et j'ai tiré un coup de carabine. Elle a reculé en grognant, elle m'a mordu le mollet droit, je suis tombé, elle me bouffait la jambe, j'ai réarmé ma carabine et j'ai tiré. Elle est morte cinq mètres plus bas'. Avouez que cela fait froid dans le dos. Je tenais à lui témoigner de notre solidarité.

Je sais bien qu'on dira de moi que je suis un réac en matière d'écologie, que je ne comprends rien à la nature ni aux écosystèmes. Pourtant, j'ai comme l'impression, que depuis l'arrivée de l'écologie sur la scène politique, c'est le « bordel » généralisé dans tous les domaines de la protection de la nature. Et la veste verte de Marine Tondelier, la patronne d'EELV n'y changera rien. L'habit ne fait pas le moine ! Il ne suffit pas d'être en vert pour être écolo ! Regardez les chasseurs en orange, ils consacrent plus de 12 millions de jours par an de bénévolat dédiés à la nature pour le bénéfice de tous.

Ce n'est pas moi qui le dis, ni notre nouveau spot TV, c'est l'étude très sérieuse initiée par la FNC avec RANDEA, en collaboration avec Xerfi Specific. Ce nouveau spot TV (notre cinquième) se veut piquant sans être méchant. Il rappelle cette réalité : les chasseurs, eux, se sont réellement engagés, depuis des décennies, sur les enjeux environnementaux. Ils n'ont pas attendu que ces sujets deviennent à la mode pour s'y intéresser.

Je vais vous donner trois exemples qui datent d'une quinzaine de jours, et qui ont eu lieu au dernier conseil d'administration de ce Parc Marin des Hauts-de-France. Dans ce genre d'endroit, vous avez une concentration à la fois de délires écolo-animalistes et d'idées « à la con ».

Premier sujet qui a pris une heure, la demande des associations pour la protection de la nature de faire une étude sur l'état psychologique des phoques après l'Enduro du Touquet. On se fout de savoir qu'il n'y a pas un rond dans les caisses de l'État, qu'il y a des tas de Français qui souffrent, mais l'état psychologique des phoques à cause du bruit des motos sur la plage, ça, c'est un vrai sujet d'actualité !

Deuxième sujet qui a pris deux heures ! Faut-il être assis ou debout, lorsque vous êtes dans un bateau de plaisance sur la mer, et que des phoques approchent ? Question : la position debout ne peut-elle pas être une posture agressive pour les phoques, qui pourraient ressentir une forme de violence à leur rencontre, de par cette position de la part des humains lorsqu'ils naviguent dans le territoire des phoques.

Dernier exemple, dans la région PACA, l'achat d'un vaste territoire de plusieurs centaines d'hectares près de Marseille avec des fonds européens pour protéger une meute de loup de toute présence humaine. Réponse des intéressés : ça va passer sans problème à l'Europe.

À une époque de souffrance humaine et d'incertitude géopolitique comme nous les vivons tous, comment l'Europe peut-elle dilapider les taxes et les impôts de cette façon-là au nom de l'écologie dogmatique et de l'antispécisme ?

C'est un peu malheureusement parfois le même problème idéologique pour la forêt publique française. Si une discussion virile peut s'installer avec la forêt privée, je me rends compte de la difficulté à discuter au niveau local avec l'ONF. Et ce n'est pas nos collègues du Grand Est et leur président régional, Jacky Desbrosse qui nous diront le contraire.

Là comme ailleurs, une idéologie anti-chasse à la sauce Brossier Pallu sévit à certains endroits, provoquant la colère du monde de la chasse. Et comment se fait-il que les accords nationaux ne soient pas applicables partout et de la même façon ? Et pourquoi faudrait-il faire disparaître la méthode scientifique des ICE, au profit d'une simple méthode de concertation, parfois utile, mais qui n'a strictement rien à voir avec une méthode scientifique surtout à l'échelle d'un massif ?

Je m'arrêterai là pour aujourd'hui, car nous avons dans quelques jours une réunion à l'Est de la France, qui j'espère permettra enfin à tout le monde de vivre la forêt publique de la même façon aux 4 coins de la France, sans subir le poids idéologique des petits barons locaux. Ensemble, Madame la Directrice de l'ONF, nous allons faire le maximum pour que tout cela rentre dans l'ordre.

Concernant encore l'ONF, plusieurs fois lors de notre dernier tour de France, il m'a été rapporté l'incompréhension des chasseurs des lots domaniaux de devoir à la fois renseigner les prélèvements à leur fédération, mais aussi à l'ONF. Il serait dommage de dédoubler les outils de collectes de données et d'obliger les chasseurs à une double saisie. Il nous faut travailler ensemble afin de répondre à vos besoins et aux nôtres.

Nous disposons d'un outil extraordinaire de collecte des prélèvements et des données qui s'appelle ChassAdapt. Ce nouvel outil qui a vu le jour, avec le PMA bécasse, prend dorénavant une importance majeure dans la connaissance des prélèvements à l'échelle de nos territoires adhérents. Nous avons été les premiers à créer cet outil fiable et performant. Nous y avons même mis de l'intelligence artificielle avec la fonctionnalité de la lecture d'ailes.

Nous savons que c'est par la connaissance et par la science que la légitimité de la chasse sera consolidée. La chasse française se modernise et entre dans une nouvelle ère évidente de connexion. Certains départements ont d'ailleurs commencé à utiliser cet outil pour mieux connaître les prélèvements de certaines espèces. C'est le cas par exemple du sanglier dans le Calvados, le Lot et la Manche, mais aussi du tang à La Réunion.

La prochaine saison, nous allons faire plusieurs essais volontaires sur la dématérialisation du plan de chasse et du plan de gestion. Des bagues virtuelles entreront donc en application à l'échelle d'un territoire, avec les

mêmes garanties de contrôle que nous apportent la pose d'une bague plastique. Nous verrons à quelle vitesse les fédérations souhaiteront entrer dans ce système. Que d'économies réalisées en temps de travail pour nos salariés, et quel précieux outil que celui de connaître en temps réel l'ensemble de nos prélèvements !

Je sais que certains veulent que nous appliquions le même principe de connaissances des prélèvements pour les espèces migratrices. Ils ont raison mon cher Patrick Massenet ! Connaître ce que l'on prélève à la chasse, garantira une meilleure maîtrise d'éventuels quotas et surtout nous assurera une crédibilité sans faille, pour ce genre de pratique.

Notre système est dorénavant reconnu par Bruxelles, l'État et les tribunaux et je peux vous dire que sans ChassAdapt, nous n'aurions aucune chance de voir revenir un quota de tourterelles des bois, comme cela se dessine pour la prochaine saison. Je tiens à rappeler que ce résultat est le fruit de la mobilisation de la FNC, de son réseau fédéral et des chasseurs français, et avec l'aide de la FACE bien sûr.

Depuis des décennies, les chasseurs français participent concrètement au suivi de l'espèce, à l'amélioration des habitats et au plan national de gestion de l'espèce concernée. Cet engagement de la FNC et du réseau fédéral des chasseurs a participé à la dynamique de population retrouvée de la tourterelle des bois. C'est également notre engagement constant dans la plantation de haies qui aboutit à ce genre de reconquête.

Cela doit nous permettre de sortir d'une vision technocratique, binaire et dogmatique de la gestion des espèces. En effet, si la chasse est durable, elle est compatible avec la conservation des espèces. Les instances, qu'elles soient européennes ou françaises ne peuvent plus demander aux chasseurs d'être responsables en pratiquant une chasse durable et scientifique et, au final, considérer la gestion adaptative comme une machine à moratoire.

Désormais, tout sera possible en quelques clics, là où les chasseurs, comme la société ne souhaitent plus passer des heures à remplir de la paperasse. Dans ce contexte, l'État doit comprendre que le temps de la dématérialisation du permis de chasser n'est plus une option, mais une évidence.

À l'échelle de son territoire, le chasseur de demain sera une personne connectée, réactive, et en contact permanent avec sa fédération comme sa structure de chasse. Qui peut oser dire que la chasse n'est pas moderne ? La chasse n'a jamais cessé de se réformer et de s'inscrire dans une dynamique de progrès, qu'il soit environnemental ou sociétal.

C'est dans cette idée, que promouvoir la venaison française pour la rendre plus accessible aux consommateurs français, est mon objectif depuis toujours. Pourquoi ? Parce que ce sujet de la viande de gibier intéresse bien au-delà des seuls chasseurs. En effet, cet aboutissement de l'acte de chasse doit être au cœur de notre stratégie de reconquête de l'opinion publique.

Manger du gibier, c'est déjà faire un pas vers la chasse et les chasseurs ! En témoigne le succès de notre comptoir à gibier hébergé, comme cette année, au Salon de l'Agriculture, par la région Hauts-de-France et son président Xavier Bertrand que je remercie chaleureusement. Sur les 9 jours d'ouverture du salon, un peu plus de 60 000 bouchées de dégustations ont été proposées ! Comment résister à une viande sauvage, locale et durable, qui bénéficie, en plus, de grandes qualités nutritionnelles par sa richesse en protéines et sa faible teneur en matière grasse ?

Sur le terrain, la situation dans ce domaine de la venaison semble enfin vouloir évoluer dans le bon sens, tout au moins dans les intentions. Car quand je vois la difficulté que nous avons connue pour obtenir enfin le droit de commercialiser les carcasses découpées en 6 morceaux à titre d'expérimentation, je peux vous dire que là, comme ailleurs, le principe de précaution lié à la lourdeur administrative s'avère redoutablement efficace.

Pour ne rien faire ! L'objectif de cette expérimentation qui est effective sur 7 territoires est de donner la possibilité au chasseur de découper un animal en 6 morceaux maximum afin de le commercialiser auprès d'un commerce de détail situé à moins de 80 km du lieu de la chasse. Ces commerces de détail peuvent être des bouchers, charcutiers, restaurants, traiteurs, grandes et moyennes surfaces.

Et la DGAL, toujours elle, nous explique qu'au nom du principe de précaution applicable à l'alimentation, on doit faire des prélèvements extrêmement chers sur toutes les carcasses pour qu'on puisse les consommer, à condition qu'on puisse enfin obtenir le droit de découper en 6 parts pour tout le monde sur tout le territoire.

Je ne sais pas, mais j'ai comme l'impression que le système pénalise toujours les honnêtes gens ! Et on arrive à des situations ubuesques, où au rond d'avant chasse, on vous demande dorénavant si vous voulez du gibier, pour pouvoir définir le nombre d'animaux à tuer. Donc s'il n'y a plus de place dans les congélateurs des participants, eh bien c'est tournoi de belote improvisé pour tout le monde ! Certaines chasses vous demandent même d'emmener avec vous ce que vous avez tué. Alors si le doublé de chevrillard peut s'envisager sereinement dans le coffre de la berline familiale, c'est une tout autre aventure avec deux grands cervidés.

Bref, même si cela peut faire sourire, et bien que cela soit pourtant mon vécu personnel, il faut rapidement desserrer les contraintes réglementaires, comme le font d'autres pays européens, pour éviter un immobilisme chronique qui détruit des pans entiers de notre économie rurale et qui nuit à la réalisation de plans de chasse. Le principe de précaution à outrance ne protège rien du tout, ou plutôt ça protège les autres pays qui continuent d'inonder le marché français avec une venaison dont la traçabilité sanitaire reste plus que douteuse.

Ces millefeuilles de normes à la française nous asphyxient tous ! Nous avons, semble-t-il, des fonctionnaires plus que zélés à fabriquer de nouvelles contraintes ou à surtransposer des normes européennes quel que soit le type d'administration. Ceinture et bretelle comme on dit ! Mais cela ne marche pas dans l'économie du réel. Sans oublier que ces normes, il faut en contrôler l'application. Qu'est-ce qu'en pense le directeur général de l'OFB, cher Olivier Thibault ? Bon je n'insiste pas. On a tous compris que l'OFB est dans une mauvaise passe.

Vous l'avez constaté : je n'ai pas choisi d'hurler avec la meute. Mon cher Olivier, de façon très officielle, je te témoigne de tout mon soutien. Mais vous me connaissez, j'en profite aussi pour vous rappeler Mr le Directeur que nous avons quelques dossiers qui commencent à sentir le moisi dans notre placard administratif commun.

Et oui Olivier, un congrès sans quelques reproches à l'OFB ne serait pas un congrès réussi pour la FNC. Rapidement, et sans trop développer, êtes-vous enfin d'accord pour ce permis à l'arc ? Pouvez-vous nous donner les coudées franches pour gérer tout l'examen du permis de chasser sous la tutelle de l'OFB bien sûr ? Et puis pour finir, j'aimerais bien qu'on avance sur l'idée que les fédérations aient un peu plus de police de la chasse et de proximité rurale. J'ai rencontré, à ces sujets, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, qui s'est montré très à l'écoute. Nos territoires ont besoin plus que jamais d'une police de proximité à la fois cynégétique et environnementale.

À ce propos, je voudrais vous soumettre une citation bien connue sur l'exil. Edgard Quinet a écrit un jour cette phrase : « Le véritable exil n'est pas d'être arraché de son pays, c'est d'y vivre et de ne plus rien y trouver de ce qui le faisait aimer ». Voilà mes amis le sentiment que le chasseur rural que je suis, partage ce matin avec vous vis-à-vis de l'Europe.

Je suis en exil dans mon Europe, quand je vois comment celle-ci tente par tous les moyens d'empêcher l'utilisation du plomb de chasse dans nos cartouches. Si rien n'est fait dans 18 mois, le plomb sera interdit dans nos balles de carabine et dans 3 ans pour la grenaille. Si le plomb, est un polluant évident à fortes doses, des études ont été menées par plusieurs pays nordiques pour attester que l'utilisation de celui-ci pour la chasse était sûrement de loin le meilleur compromis entre pollution infinitésimale, sécurité pour tout le monde, et respect de l'animal tué rapidement et proprement.

La seule motivation de Bruxelles vis-à-vis de nos pratiques est de détruire la chasse en écoeurant chaque jour un peu plus ses pratiquants pour des raisons idéologiques et financières. Je ne peux que me révolter contre ce harcèlement mené par les technos européens, les élus hors-sol de l'écologie punitive ou par l'extrême gauche révolutionnaire anti-chasse, mais aussi par certains fabricants d'armes qui préfèrent se « gaver » à court terme grâce à la vente de nouvelles armes, en oubliant l'essentiel, à savoir les chasseurs qui les utilisent.

En ce qui me concerne, c'est pour eux que me bats tous les jours et que je suis là, alors il va falloir trouver une solution pragmatique, loin des délires de l'Europe, qui devra respecter à la fois les chasseurs et les fabricants qui tentent vraiment d'œuvrer pour cette mutation industrielle. Pour cela, il faudra appliquer à la lettre le concept

de transition écologique. Une transition ne se fait pas à la minute. Ce sera du temps long, très long, mais surtout le temps du respect de la passion qui anime les femmes et les hommes que nous sommes.

Je demande donc une période de transition de 10 ans pour la vente, et la possibilité d'écouler par la suite son stock de cartouches jusqu'à épuisement. J'attends de notre ministre, Agnès Pannier-Runacher, un vrai engagement sur ce dossier, mais aussi de la part des députés européens qui n'ont pas été encore contaminés par cette peste verte. Et franchement, dans le contexte actuel, je ne crois pas que les tapis des encartoucheurs vont avoir beaucoup le temps de refroidir pour fabriquer des munitions de substitutions pour la chasse. Je crois surtout qu'ils vont être occupés à une autre fabrication.

Vous m'avez tous bien compris.

Je suis en exil dans mon Europe, quand j'observe la haine qui habite la Commission européenne sur la chasse des anatidés et des limicoles, avec une obsession, le mot moratoire. Depuis une dizaine d'années, c'est son idée fixe de vouloir sans cesse mettre sous moratoire les espèces liées à la chasse du gibier d'eau. Les canards, les limicoles, les oies, c'est une longue et systématique attaque de la liste des espèces, où la seule réponse scientifique qui est avancée est de faire porter le chapeau aux chasseurs.

Qu'auriez-vous fait, toutes ces années, mesdames et messieurs les anti tout de l'Europe si les chasseurs n'avaient pas été là pour protéger par passion pour la chasse, les milieux, et donc les espèces qui y vivent. Il n'y a que depuis que vous nous volez nos territoires pour les sacraliser, avec l'aide de l'argent public qui coule à flots, que les problèmes s'accumulent.

C'est comme votre nouveau « Green Deal », qui semble plus que jamais remis en cause, et qui n'est qu'un programme liberticide de plus, notamment contre la propriété privée et la liberté de vivre dans son terroir. J'espère vraiment que le Parlement continuera à détricoter cette infamie de normes et de contraintes pour la chasse, la pêche, l'agriculture et en général toutes activités en lien avec le vivant faunistique ou floristique.

Je suis toujours en exil dans mon Europe, quand je vois cet acharnement contre nos traditions cynégétiques et nos identités culturelles. Je veux bien sûr parler des chasses traditionnelles. Nous les pratiquons depuis des millénaires, bien avant la création de l'Europe et de sa « milice » verte qu'est la DG de l'environnement.

Il ne nous reste plus que les palombières pour l'instant, et c'est encore trop pour ces semeurs de tristesse. Ça les rend malades que quelques oiseaux soient piégés avec des pratiques vieilles comme le monde, et comble de l'horreur, qu'on prenne du plaisir à le faire. Car il est bien là le nœud du problème. Vous pouvez faire ce que vous voulez avec une arme de chasse, mais vous n'avez pas le droit de piéger un oiseau ! La célèbre directive européenne « Oiseaux », vous donne en réalité, selon l'interprétation qu'en font les juges, le moyen de détruire les méthodes que l'espèce humaine a dû imaginer pour survivre dans la nature hostile au démarrage de son histoire, et par la suite, tout ce qui nous a été transmis par nos pères et nos grands-pères.

J'en profite pour saluer Léa Filiu, agrégée d'histoire, doctorante en ethnologie qui nous fait le plaisir d'être parmi nous ce matin, et nous fera part de son analyse à ce sujet. Certains ont rêvé de cette Europe uniforme, sans saveur, insipide, où l'homme devenu mouton n'aurait plus aucune référence à l'ADN de son histoire, une Europe où nous serions l'égal des autres espèces, où la vie d'un être humain pourrait enfin se quantifier à celle d'un animal ou d'une plante.

Vouloir ainsi, de manière obsessionnelle, gommer les identités culturelles et rurales des peuples composants l'Europe, me révolte. Déjà parce qu'un peuple qui ne sait plus d'où il vient, est beaucoup plus facile à manipuler. Il faut se rappeler que la passion pour la chasse et la nature qui coule dans nos veines, celle des premiers hommes qui mélangèrent les besoins de subsistance et le jeu, les besoins vitaux et la passion, nous a porté au sommet de la pyramide des espèces.

Comme je ne veux plus rester en exil dans mon Europe, ni pour moi ni pour mes enfants, et que je ne suis pas encore totalement prêt à la quitter comme le souhaitent dorénavant des millions de Français, nous allons relever le défi de cette attaque de la Commission européenne contre la chasse aux filets des palombes devant la Cour de justice européenne, au côté de l'État.

Certains fonctionnaires auraient besoin de venir sur place, pour comprendre de quoi il s'agit, et éviter de se ridiculiser en essayant d'éradiquer des chasses patrimoniales, parfaitement compatibles avec le droit européen. Mais ils ont mieux à faire, notamment militer dans l'association LIERRE. Pour ceux qui ne connaissent pas cette association, disons que des milliers de personnes aux postes clés de l'État, de l'administration ou de la justice en France et en Europe, ont décidé de favoriser l'écologie punitive en faisant, je cite, « des services publics, le fer de lance de la transformation écologique », en mettant volontairement de côté la neutralité de leurs fonctions.

Prenez cinq minutes pour découvrir ce nouveau cheval de Troie idéologique des temps modernes. Et si vous n'y croyez pas, rappelez-vous les propos d'Alain Bougrain-Dubourg sur cette attaque contre les palombières, il y a quelques semaines. Il a annoncé qu'il était capable de faire reculer la Commission, si j'acceptais de renoncer à la chasse de quelques espèces migratrices. Cela veut dire que le patron de la LPO a plus de poids sur la Commission que nos élus et que nos ministres ! Il faut dire que l'Europe sert souvent à les recaser. Même pas un journaliste politique, et bien peu de la presse cynégétique, pour y revenir et dénoncer une grave dérive idéologique.

Merci à Alain Bougrain-Dubourg de m'avoir aussi reproché d'être inflexible à la négociation, prouvant par cette seule phrase que contrairement à ce que j'avais pu lire ici ou là, je n'ai jamais « troqué » des morceaux de chasses françaises contre d'autres. Dans la bouche d'un opposant, c'est toujours plus fort ! Donc si nous gagnons cette bataille juridique, alors la jurisprudence nous permettra sans doute de gagner sur tapis vert toutes les autres chasses traditionnelles.

Je compte évidemment sur notre ministre de tutelle pour ne pas trembler devant les pressions multiples, et de ne pas tomber dans le piège du comparatif malheureux, comme j'ai pu l'entendre lors de sa réponse aux questions au gouvernement. On ne défend pas les chasses traditionnelles contre les autres chasses, mais tout simplement comme les autres chasses !

Devant l'acharnement contre nos passions rurales que nous subissons depuis trop longtemps, le conseil d'administration de la FNC, totalement mobilisé, organise la riposte. Dans ce contexte, vous le savez, la FNC cherche tous les moyens juridiques possibles pour contester ces décisions nationales et européennes.

Je vous donne donc de façon solennelle rendez-vous devant la Cour européenne des droits de l'homme, que nous saisirons prochainement sur l'accusation de détruire de façon méthodique, l'entière de nos identités culturelles et traditionnelles françaises. Il est temps de passer à la vitesse supérieure, rendez-vous est pris !

Enfin, nous avons décidé de lancer une action commune à l'ensemble de la chasse française, le samedi 17 mai prochain, à 11 heures précises, devant toutes les mairies de France. Nous allons donc, tous ensemble, porter toutes nos revendications sur la chasse aux maires. Dans chaque village, dans chaque ville, dans chaque arrondissement, nous allons montrer, même si l'Europe des 27 est trop étendue pour y manifester en nombre, que nous sommes capables de faire passer, en même temps, dans les 35 000 communes de France, un manifeste qui sera notre cri du cœur.

Nous demanderons également aux maires, s'ils le souhaitent, de signer ces revendications. Je demande à tous mes collègues ici présents, d'organiser et de structurer cette action sur l'ensemble de leur département, avec l'aide de nos structures de chasse, de nos associations spécialisées, et de l'ensemble des chasseresses et des chasseurs. J'invite également tous ceux qui souffrent du diktat de l'Europe pour leur mode de vie et dans leurs pratiques liées à la nature, à se joindre à nous, lors de cette grande action pacifique. Je souhaite que l'ampleur de cette future mobilisation reste dans la mémoire collective, et montre à tous, qu'il est temps de nous respecter et avec nous nos partenaires du monde rural.

Un dernier mot sur un sujet qui impacte directement l'image de la chasse française et des chasseurs dans notre pays, mais aussi en Europe : la sécurité. Alors que la saison s'est achevée, les chiffres d'accidents mortels, tous chasseurs, ne sont pas en diminution cette année. J'ai à plusieurs reprises alerté, cette saison, sur cette impérieuse nécessité de prudence et de responsabilité.

Nous avons le devoir d'être irréprochables et d'une extrême fermeté vis-à-vis d'individus qui auraient un comportement inapproprié à la chasse. C'est du bon sens ! Nous avons, nous-mêmes, renforcé et durci nos règles avec l'objectif de tendre vers le zéro accident. La remise à niveau obligatoire, tous les 10 ans, de tous les

chasseurs sur les enjeux de sécurité en est la première illustration, et d'ailleurs, nous sommes plus de 400 000 à l'avoir déjà suivie.

Un récent avis du Conseil d'État nous donne raison. Il vient de rejeter la demande de l'association One Voice, qui voulait imposer de nouvelles restrictions à la chasse pour des raisons de sécurité. La haute juridiction a estimé que la chasse est suffisamment encadrée, cela ne justifiant pas de mesures supplémentaires. Je l'ai déjà tellement répété, mais je le redis encore aujourd'hui, il n'y a qu'une seule règle que nous devons mettre au-dessus de toutes les autres : la sécurité, toujours la sécurité, rien que la sécurité.

C'est ainsi que nous pourrons continuer sereinement à partager l'espace public, et je dis bien public, avec tous les autres usagers de la nature, comme c'est le cas depuis toujours.

Pour conclure, je voudrais remercier mon bureau national qui se donne autant que moi dans toutes ces problématiques qui rythment nos vies associatives autant que privées. Remercier aussi, à travers son directeur général Nicolas Rivet, l'ensemble des collaborateurs de la Fédération Nationale des Chasseurs, et aussi tous nos porteurs de mission externes à la structure. Sans eux, nous n'aurions pas su transformer nos structures comme nous l'avons fait depuis 2016.

Auriez-vous simplement imaginé il y a 10 ans, que la chasse ferait un jour de la publicité à la télévision comme c'est le cas depuis 5 ans et communique sur l'ensemble des réseaux de communication modernes ? Auriez-vous pu imaginer, il y a quelques années, que nous serions en capacité d'avoir des fédérations départementales, régionales et nationale avec des services structurés et aussi compétents en matière de dégâts, de forêt, de petit gibier, d'aménagement du territoire, d'environnement, de communication, de juridique, d'informatique.

Je mesure chaque jour le plaisir personnel d'avoir pu, avec vous tous, contribuer à la naissance d'une structure moderne et efficiente au niveau national, qui continuera son évolution en phase avec la modernité de son temps. Tant que je serai là, je veillerai à ce que cette maison reste une machine de guerre à défendre et à promouvoir une chasse plurielle et populaire.

Quant aux plus jeunes d'entre vous, qui serez un jour sur cette estrade, n'oubliez pas le travail qui fut le nôtre, et combien la chasse française doit rester unie, et avoir une FNC puissante et respectée. Rassurez-vous, mes amis, ce n'est pas un discours d'adieu, c'est simplement une prise de conscience d'avoir failli partir sans « finir » le travail et sans avoir pris le temps de vous dire ces quelques mots qui viennent du cœur.

Je prendrai donc le soin de vous les redire, à chaque de fin de discours, pendant de longues années encore, pour être sûr de ne pas quitter ce poste, un jour, avec un sentiment d'inachevé, qui m'amènerait à finir ma vie avec des remords ou pire encore.

Avec des regrets ! Merci à tous, vive la chasse ! Vive la ruralité ! »